

LA PROMOTION UNIVERSITAIRE

- *LES CRITÈRES DE PROMOTION*
- *VOTRE DOSSIER UNIVERSITAIRE*
- *VOTRE DEMANDE DE PROMOTION*
- *VOS RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES*

PLAN

- **RESPONSABLE DOSSIER / FORMAT / CONTENU**
- **PROCESSUS / ÉLIGIBILITÉ / CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE (CEC) / ADJOINT / TITULAIRE**
- **FRQS / CHERCHEUR FMSQ 1%**
- **PONDÉRATION / COMITÉ D'ÉVALUATION / COMITÉ DE PROMOTION**
- **CHEMINEMENT DE CARRIÈRE (U OTTAWA)**
- **DEMANDES DE PROMO (PERMANENCE, LETTRE)**
- **LETTRES ET RECOMMANDATION**
- **SUGGESTIONS ET ERREURS À ÉVITER**
- **SUPPORT AFFAIRES PROFESSORALES**
- **CONCLUSION**

- Majorité des enseignants cliniciens dans les centres hospitaliers universitaires
- Non-rémunérés, mais peuvent recevoir des montants par vacation ou forfait selon leur contrat d'enseignement.

Le professeur peut être

- chargé d'enseignement de clinique,
- nommé professeur adjoint de clinique,
- promu professeur agrégé de clinique
- promu professeur titulaire de clinique.

Les professeurs réguliers Plein Temps Géographique (PTG)

- Salariés
- Membres de l'AMCEM (Association des Médecins Cliniciens Enseignants de Montréal).

Les professeurs réguliers *Plein Temps Universitaire* (PTU)

- Salariés
- Membres du SGPUM (Syndicat Général des professeurs de l'Université de Montréal).

PTG ET PTU

- Débutent au rang d'adjoint et
- Sont promus agrégés et éventuellement titulaires

Quatre tâches professorales évaluées :

- L'enseignement
- La recherche
- La contribution au fonctionnement de l'institution
- Le rayonnement

Professeur adjoint de clinique

Pré-requis:

- Déjà eu un poste de chargé d'enseignement de clinique
- 2 années de formation additionnelle à l'extérieur, une maîtrise ou un Ph.D
- Un dossier de publications étoffé
- Intérêt envers une carrière académique, à la fois quantitatif et qualitatif : compétence, enseignement, recherche, contribution au fonctionnement de l'institution et au rayonnement.

Marche à suivre

La même que pour un professeur de clinique, en plus:

- Dossier soumis au Comité de Nomination (CONOM) présidé par le vice-doyen aux affaires professorales et formé de 7 professeurs titulaires (PTG et PTU).
- Étude de la demande
- Transmission de la recommandation au Conseil de l'Université
- Nomination pour une période de 5 ans, renouvelable

Promotion au rang de professeur agrégé de clinique:

- Professeur adjoint de clinique pour une période de 5 ans ou plus.
- Démonstration des qualités d'enseignant
- Contribution au développement de sa discipline par ses recherches.
- Contribution aux activités de l'institution et au rayonnement universitaire.

Promotion au rang de professeur titulaire de clinique:

- Professeur agrégé de clinique pendant 6 années
- Distinction par ses qualités d'enseignant et qualité de sa recherche
- Contribution aux activités de l'institution et au rayonnement universitaire externe (national et international, 3 lettres)

SOUS-COMITÉ DU COMITÉ DIRECTEUR ÉVALUATION DE CANDIDATS

[illegible]

**Tableau 1 : Promotion à l'Agrégation
(Pondération) : Seuil de passage 80/120**

	Professeur de Clinique	Professeur Régulier PTG	Professeur Régulier PTU	Chercheur
Enseignement (0 à 10)	8	6	5	3
Recherche (0 à 10)	2	4	5	7
Fonctionnement (0 à 10)	1	1	1	1
Rayonnement (0 à 10)	1	1	1	1

**Tableau 2 : Promotion à la Titularisation
(Pondération) : Seuil de passage 120/160**

	Professeur de Clinique	Professeur Régulier PTG	Professeur Régulier PTU	Chercheur
Enseignement (0 à 10)	7	6	5	3
Recherche (0 à 10)	3	4	5	7
Fonctionnement (0 à 10)	3	3	3	3
Rayonnement (0 à 10)	3	3	3	3

1. **L'EXCELLENCE** attendue dans un domaine d'intérêt.

Une promotion n'est pas accordée simplement en reconnaissance de longues années de service. Elle doit être considérée comme la reconnaissance du rendement, de l'excellence et de la contribution remarquable dans des aspects particuliers de la mission universitaire constatés par des pairs de la communauté universitaire et de l'extérieur.

2. L'exigence relative à la **MISSION PROFESSORALE** à tous les rangs.

La promotion dans les rangs du corps professoral repose obligatoirement sur la mission professorale. En particulier, la Faculté désire mettre l'accent sur la création de nouvelles connaissances et méthodes ainsi que sur leur diffusion publique et leur acceptation par les pairs.

3. La nature fondamentale de la RECONNAISSANCE et de l'examen par les pairs.	Les membres du corps professoral doivent prouver dans leur trousse de demande de promotion que la portée de leur réputation et de la reconnaissance obtenue va au-delà de l'Université d'Ottawa.
4. L'attente selon laquelle tous les membres du corps professoral participeront à des ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT.	Compte tenu de l'importance de la mission pédagogique de la Faculté de médecine, tous les membres du corps professoral, peu importe leur domaine d'intérêt, seront évalués en fonction de leurs contributions aux activités d'enseignement et d'éducation. Par conséquent, la préparation et la présentation d'un dossier d'enseignement sont obligatoires pour obtenir une promotion.

Préparer une trousse de demande de promotion

Première étape : Choisir un domaine d'intérêt

1. Expertise
clinique

2. Enseignement
et formation

3. Recherche

Les membres du corps professoral doivent choisir un (1) domaine d'intérêt représentant son principal domaine de contributions, réalisations et incidences, et doivent démontrer comment ils satisfont aux critères de promotion liés à l'excellence, à la mission professorale et à la reconnaissance dans ce domaine au moyen de leur curriculum vitæ ou de leur dossier d'enseignement. Les lignes directrices sur le choix d'un domaine d'intérêt se trouvent à la page [11](#).



Deuxième étape : Préparer un dossier d'enseignement

Tous les membres du corps professoral doivent démontrer leur importante contribution à la mission pédagogique de la Faculté par l'entremise d'un dossier d'enseignement. Les lignes directrices sur la préparation du dossier et les liens aux gabarits figurent à la page [33](#).

Catégorie	Définition
Activités	Exemples d'activités qu'accomplissent les membres du corps professoral, y compris des contributions en matière de service et de leadership.
Mission professorale	La mission professorale comprend les éléments suivants : • Découverte et avancement des connaissances; • Intégration des connaissances; • Application des connaissances; • Transformation et communication des connaissances. Les membres du corps professoral sont invités à rencontrer leur directeur de département pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la mission professorale.
Reconnaissance	La reconnaissance est décelée et reconnue par des pairs et des organismes professionnels au moyen de prix, d'affectations et de toute autre chose révélant que la personne est considérée comme une spécialiste dans son domaine d'intérêt. Les réalisations varieront selon le rang professoral.

- Entente clinicien-chercheur = 1% de la masse salariale de la FMSQ
- Doit être boursier FRQS Junior 1/2/sen.
- 50% du temps en recherche
- Maximum 110% de la moyenne de la rémunération de la spécialité
- Non comptabilisé au PREM (ou ½)
- Voie royale vers le PTG mise en poste
- De + en + prisée en chirurgie à l'UM

- Candidat est responsable de son dossier: C'est donc VOUS!
- CV en format U de M d'emblée
- CV Commun IRSC pour chercheurs
- Suivi @ chef départ. Hosp.pour Promo
- Commencer tôt dans votre carrière
- Mettre à jour q 3-6 mois
- Inclure toutes vos activités (cours, ECOS/ MOCOMP/ reviews/ congrès etc...)
- Avoir un plan quinquenal/ un mentor
- Email: umontreal.ca

- Ne pas faire le suivi vous même
- Assumer que le chef hospitaliers le fera...
- Absence de publications
- Absence de rayonnement
- Dossier mal présenté
- Démarches de dernière minute
- Assumer que les heures contact suffises!
- Dossier non équilibré

- Productivité qualitative et 0 quantitative
- Implication dans le fonctionnement UM
- Publication en clinique ou enseignement
- Promotion = Vente de soi-même, Démontrer votre rayonnement
- Projection et planification
- Prenez conseils auprès de mentors, Directeur hospitalier, départemental et affaires professorales = support

TITRES

1. Chargé d'enseignement
2. Professeur adjoint
3. Professeur agrégé
4. Professeur titulaire
5. Professeur émérite

POSTES

- Professeur de clinique
- Plein temps géographique (AMCEM)
- Professeurs sous octroi
- Professeur régulier (permanence)

*« En général, l'échelle salariale
de dépend pas du rang universitaire »*

PROCESSUS D'ÉVALUATION

- Les renouvellements de statut ne sont pas automatiques: Le candidat doit en faire la demande
 - Adjoint – agrégé – titulaire
- Les promotions ne sont pas automatiques: Le candidat doit en faire la demande
 - Agrégé - titulaire

PROCESSUS D'ÉVALUATION

1. Comité « restreint » de promotion – département
2. Comité départemental de promotion
3. COPROM Faculté de médecine
 - VD affaires professorales
 - Médecine (x2)
 - Chirurgie
 - Pédiatrie
 - Non-clinique (x2, ex.: Biochimie, audiologie)
4. Comité des promotions de l'Université de Montréal

Comité des promotions (université)

Étudier les recommandations de promotion à l'agrégation et à la titularisation, entendre les doyens qui le désirent au sujet des promotions refusées à des professeurs... ; faire au Conseil toute recommandation en matière de promotion;

Comité des promotions (université)

2. Étudier, en vue de la nomination des professeurs émérites, les dossiers des professeurs qui prennent leur retraite;
3. Étudier, pour avis à l'autorité compétente :
 - a) toute nomination comportant l'octroi de la permanence;
 - b) tout octroi de la permanence à des professeurs nommés antérieurement sans permanence;
 - c) tout autre dossier qui, au jugement du Comité exécutif ou du vice-recteur responsable de ces questions, nécessite un tel avis.

Catégories d'activités ÉVALUÉES

1. CANDIDAT
2. ENSEIGNEMENT
3. RECHERCHE
4. CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE
L'INSTITUTION
5. RAYONNEMENT

1. CANDIDAT

- Diplomation
- Formation régulière
- Formation complémentaire
- Lettres de recommandation
- Spécificité / intérêts scientifiques

2. ENSEIGNEMENT

- COURS
 - Cours siglés
 - Nombre d'heures annuellement
 - Nombre d'étudiants
 - Organisation/conception de cours
 - Ateliers
 - Matériel pédagogique
 - Éducation médicale continue
- ENCADREMENT
 - Étudiants à la maîtrise, doctorat, fellows...

3. ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

(Jugement sur le nombre et la qualité des publications et autres travaux jugés équivalents, en fonction d'une contribution originale et personnelle à la discipline)

PUBLICATIONS

Articles: #auteur principal (1^{er}, 2^e avec étudiant, senior)

- Abrégés: id
- Autres
- SUBVENTIONS (et/ou bourses)
 - Organismes avec comité de pairs
 - Subventions locales
 - Subventions sans comité de paire
 - Contribution aux essais cliniques randomisés

4. Contribution au fonctionnement

- Comités universitaires
- Tâches administratives universitaires
Directeur de département, Direction de programme, Comité directeur, etc.
- Comités hospitaliers
 - Comités du CMDP, Comités du CA, etc.
- Autres tâches administratives
 - Chef de département hospitalier, clinique spécialisée, secteur spécialisé, responsables des réunions scientifiques, etc.

5. Rayonnement universitaire

Toute activité en dehors de l'université

Qui est issue ou reliée de quelque façon au travail académique et qui contribue à la réputation et à la reconnaissance de l'université

5. Rayonnement universitaire

Exemples:

- Conférencier invité
- Comité de revue scientifique d'organismes à comité de pairs
- Revues scientifiques pour journaux scientifiques
- Collège Royal
- Tâches d'enseignement dans une autre université
- Jury de thèse
- Apparitions médiatiques

5. Rayonnement universitaire

Suite

- Consultant pour autre établissement
- Collaborations avec organismes extérieurs (autres universités, gouvernements, pays étrangers)
- Missions humanitaires
- Etc.

6. Remarque particulières

- Congé parental
- Congé de maladie
- Congé sabbatique (raisons)
- Récompenses, titres honorifiques, médailles
- Tout autre événement qui aurait pu influencer la carrière universitaire

Vote (membres du COPROM)

- Note attribuée par le département est considérée
- Sur chaque catégorie:
 - **Excellent**
 - **Très bon**
 - **Bon**
 - **Satisfaisant**
 - **Faible**
- Évaluation globale
 - **Promotion recommandée: oui / non**
 - Évaluation
- Bilan des membres du comité par le président du comité
- Dossier acheminé au comité des promotions universitaire

Outil utilisé par certains départements

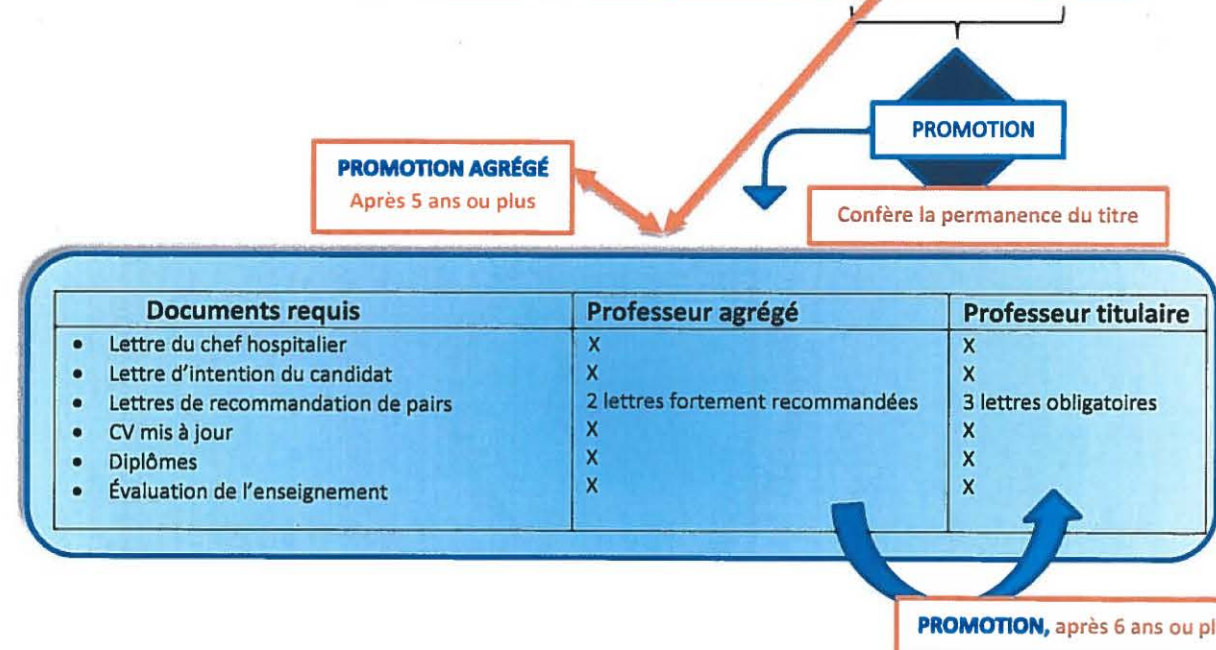
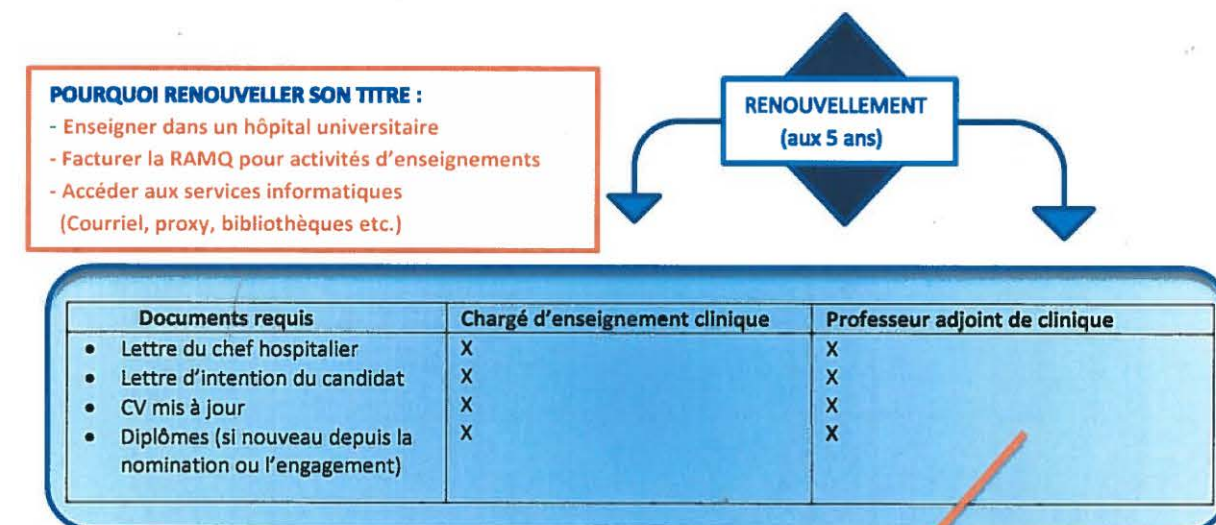
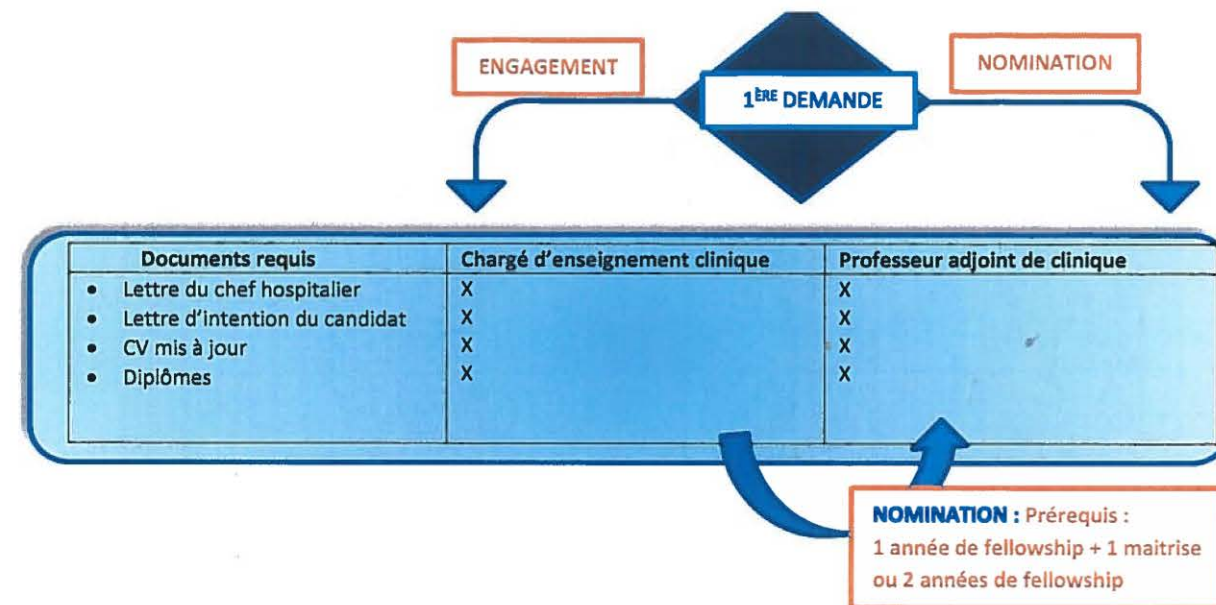
	Adjoint à agrégé <i>sur 12</i>	Agrégé à titulaire <i>sur 16</i>
Enseignement	8 (5 - 9)	7 (5 - 8)
Recherche	2 (1 - 5)	3 (2 - 5)
Contribution	1 (1 - 3)	3 (3 - 5)
Rayonnement	1 (1 - 3)	3 (3 - 5)
	12	16

Formation requise pour une nomination au Département de chirurgie

- Pour une nomination au département de chirurgie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, une formation complémentaire de 2 années est requise.
- Une maîtrise ou un doctorat dans un domaine relié et complété avant ou pendant cette formation complémentaire peut compter pour une de ces années de formation complémentaire requise.
- Le comité directeur se garde le droit d'étudier et de recommander les nominations.

NOMINATION ET ENGAGEMENT

- **AVEC CES CRITÈRES, C'EST UNE NOMINATION À TITRE DE PROFESSEUR ADJOINT DE CLINIQUE**
- **SANS CES CRITÈRES, C'EST UN ENGAGEMENT À TITRE DE CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT**



LA NOMINATION UNIVERSITAIRE

- La nomination du professeur adjoint est faite sur recommandation du chef hospitalier, directeur de la division puis sur recommandation du directeur du département universitaire, après avis par voie de scrutin du Comité directeur.
- Le chef hospitalier est responsable du cheminement du dossier vers la faculté de médecine et l'université.

LA PROMOTION UNIVERSITAIRE

- Professeur agrégé et professeur titulaire
- Assure une permanence professoral avec ces titres universitaires

LES CRITÈRES DE PROMOTION UNIVERSITAIRE

- *L'enseignement.*
- *La recherche et autres travaux d'érudition.*
- *La contribution au fonctionnement de l'institution.*
- *Le rayonnement.*
- Selon une échelle de pointage particulière pour chacun des items

	Professeur de Clinique	Professeur Régulier PTG	Professeur Régulier PTU	Chercheur
Enseignement (0 à 10)	8	6	5	3
Recherche (0 à 10)	2	4	5	7
Fonctionnement (0 à 10)	1	1	1	1
Rayonnement (0 à 10)	1	1	1	1

	Professeur de Clinique	Professeur Régulier PTG	Professeur Régulier PTU	Chercheur
Enseignement (0 à 10)	7	6	5	3
Recherche (0 à 10)	3	4	5	7
Fonctionnement(0 à 10)	3	3	3	3
Rayonnement (0 à 10)	3	3	3	3

LES CRITÈRES DE PROMOTION UNIVERSITAIRE

*UNE PARTICIPATION ASSIDUE AUX ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT
UNIVERSITAIRE EST UN CRITÈRE DE BASE AFIN DE SOUMETTRE
VOTRE DOSSIER À LA FACULTÉ*

ex. Journée pédagogique, journée CANMED et journées scientifiques

Participation des membres du département de chirurgie / par division
ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT

[illegible]

VOTRE DOSSIER UNIVERSITAIRE

- **VOUS ÊTRE RESPONSABLES DE LA QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION, DU CONTENU ET DES LETTRE DE RECOMMANDATION DE VOTRE DOSSIER**
- **LE DOSSIER DOIT ÊTRE LE PLUS COMPLET POSSIBLE**
- **TOUTES VOS ACTIVITÉS DOIVENT Y ÊTRE**

LES PROFESSEURS PLEIN TEMPS GÉOGRAPHIQUE (PTG)

- Ils sont salariés et membres de l'AMCEM
- Ils sont professeurs adjoints, agrégés ou titulaires
- Avec permanence ou sous contrat
- C'est surtout la filière de recherche FRSQ ou celle d'une implication administrative lourde à l'enseignement pré et post gradué

INFORMATION

- **RAPPORT ANNUEL DU DÉPARTEMENT**
- **SITE WEB** (www.chirurgie.umontreal.ca)
- **Journal web (Le Fil Chirurgical)**
- **Facebook**
- **Youtube**
- **Podcast**

LE DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE A BESOINS DE VOUS

- **PARTICIPEZ**
- **INFORMEZ-VOUS**
- **COLLABOREZ**
- **DEVELOPPEZ SELON VOS INTÉRÊTS**
- **INNOVEZ**
- **NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER À
CONDITION QUE VOUS DONNIEZ SIGNE DE VIE**

PROMOTION UNIVERSITAIRE

FACULTÉ DE MÉDECINE

PIERRE PAGÉ MD
COPROM FAC MED

Département de chirurgie, le 9 février 2017

Nouveaux professeurs: Défis pédagogiques

J.-F. Latulippe
Professeur agrégé
Département de chirurgie
Université de Montréal

Qualités du bon enseignant

- Enseignant engagé
 - Enseignement basé sur un patient donné – patient specific
 - Enseignement basé sur l'apprenant - objectifs et feedback

Recommandations pour un jeune professeur

- Déterminez vos intérêts et définissez ce que sera le succès pour vous
- Faites-vous un plan de développement – recherchez des mentors , des forums de discussion

5 compétences fondamentales de l'enseignant

- Faciliter l'apprentissage
- design et développement curriculum
- Évaluer l'apprentissage
- Développement / recherche sur l'apprentissage et l'enseignement
- Leadership/administration en enseignement

Développement de votre rôle de professeur

- Facultaire: CPASS
- Département: journée pédagogique. Journée CanMEDs, journal club
- Association canadienne pour l'éducation médicale (CAME – ACÉM)
- Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
- American Association of Surgical Education

Implication dans le rôle pédagogique

- Pré-gradué:
 - cours anatomie; cours APP; ateliers de simulation; évaluateur ECOS
 - Cours aux externes dans vos milieux
 - Responsables de stage
- Post-Gradué:
 - comité de programme (représentant hospitalier, évaluations, etc)

Evaluation de professeur

- Vous recevrez des évaluations sur votre rôle de professeur en fonction du nombre d'étudiants qui vous évalueront – afin de maintenir la confidentialité...
- Vous devez les conserver et les soumettre dans votre dossier de promotion